Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212201271-20251211-2025_12_119-DE

COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 DECEMBRE 2025 A 18 H 30
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à 18h30, le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX dûment convoqué s'est assemblé à la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur PARANTHOËN Henri, le Maire,

Nombre de conseillers en exercice : **12**

Présents ou représentés : **12**

Présents : M. PARANTHOËN Henri, Mme LE COQ Annyvonne, M. ANDRE Yanick, Mme LE BRIAND Fabienne, M. MENOU Laurent, Mme HERVO Claudine, M. GUILLOU Loïc, M. JUMEL Yoann, Mme CONAN Amélie, Mme CHEREL Jeanne, Mme GUILLOU Catherine

Représentée : Mme BLONDEL Christine par procuration à Mme LE COQ Annyvonne

Absent : /

Secrétaire de séance : M. JUMEL Yoann

Date d'envoi de la Convocation : 5 décembre 2025

DELIBERATION 2025-12-119 : TRAVAUX DE REFECTION DE LA RUE DU 8 MAI 1945 : DEMANDE DE DETR 2026

Rapporteur : M. le Maire

Dans le cadre des travaux de réfection de la place du centre et des rues adjacentes, Monsieur le Maire présente le projet de rénovation de la rue 8 Mai 1945, dont le coût prévisionnel est présenté ci-après :

Coût des travaux €/HT **Commission d'Appels d'Offres 9/01/2025**	**Rue du 8 mai 1945** (tranche optionnelle)
COLAS, lot 1, Voirie & Réseaux	
- Travaux préparatoires et terrassement	15 150 €
- Voirie	145 969 €
- Eaux pluviales	19 500 €
- Inspection des réseaux	1 615 €
- Plus value travaux de nuit *	40 027 €
Jo SIMON SA, lot 2, mobilier et paysages	1 902 €
Sous-Total coût des travaux lot1 et Lot2 **HT**	**224 163 €**
SDE22, éclairage public, réseau BT	55 909 €
Orange, effacement réseau télécom	18 675 €
TOTAL coût des travaux **HT**	**298 747 €**

* Début des travaux le 23 février 2026, durée des travaux de nuit 1 semaine

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212201271-20251211-2025_12_119-DE

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

- ✓ **D'autoriser M. le Maire ou un adjoint à déposer le dossier de demande de subvention auprès du fond de Dotation des Equipements des Territoires Ruraux (DETR) concernant la réfection de la rue du 8 Mai 1945 ;**
- ✓ **D'autoriser M. le Maire ou un adjoint à signer tous les documents relatifs à cette décision.**

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Yoann JUMEL

Le Maire,
Henri PARANTHOËN

MAIRIE DE LEZARDRIEUX
(Côtes-d'Armor)